**Formulaire d’enregistrement des lieux de contamination historique**

Si une contamination historique est découverte, le présent formulaire doit être rempli et envoyé par courriel à l’administrateur du programme d’assainissement à assainissement@gnb.ca. Un dossier d’assainissement sera créé pour les lieux dont les impacts dépassent les critères applicables du premier palier.

**Remarque** : Le formulaire ne doit pas être utilisé pour signaler des déversements actifs. Le site suivant donne les directives à suivre pour signaler un déversement actif : <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/env/pdf/LandWaste-TerreDechets/SignalementDeDeversements.pdf>

**Renseignements**

Nom de la personne ayant signalé la contamination :      Firme d’experts-conseils (le cas échéant) :

Date :      Adresse courriel:

1. **Bien-fonds qui est la source de contamination**

Nom du propriétaire :      Téléphone:

Adresse courriel :      NID:

Adresse :

Adresse du propriétaire du bien-fonds qui est la source de contamination (si elle est différente de ce qui précède) :

1. **Description du bien-fonds qui est la source de contamination**

Description du lieu (terrain vacant, boisé, bâtiments, zones revêtues, etc.) :

Le bien-fonds qui est la source de contamination est (cochez toutes les réponses pertinentes) :

[ ]  Potable [ ]  Non potable

[ ]  Résidentiel [ ]  Commercial [ ]  Industriel [ ]  Agricole

Le bien-fonds est-il situé dans un champ de captage ou un bassin hydrographique?

[ ]  Ne sais pas [ ]  Non [ ]  Oui Zone : A [ ]  B [ ]  C [ ]

1. **Renseignements sur la contamination (limite de 250 caractères)**

Comment la contamination a été découverte :

Cause de la contamination (connue ou soupçonnée) :

Type de contamination et étendue :

Mesures correctives prises (le cas échéant) :

Les résultats d’échantillonnage satisfont-ils aux critères applicables du premier palier (sol, eaux souterraines) :

Critères relatifs au lieu (CÉFR/NQE de premier palier, santé humaine/environnement, etc.) :

Autres renseignements et commentaires (facultatif) :

1. **Biens-fonds de tierce partie**

Impacts connus sur les biens-fonds de tierce partie :

Liste des NID des biens-fonds de tierce partie touchés :